

La **passion du métier** ne suffit pas.

Il nous faut **du temps** et **des moyens**.

l'école pour tous,
une vraie valeur.



Déclaration à la CAPD du 31 janvier

Monsieur L'Inspecteur d'Académie

Nous souhaitons développer deux des points à l'ordre du jour de cette CAPD.

Concernant la liste d'aptitude direction d'écoles 2 classes et plus, nous notons que le nombre de candidatures se maintient cette année. La complexité de la fonction et des tâches qui leur incombent, font qu'aujourd'hui la mission de directeur d'école n'attire plus autant que par le passé et que les raisons à l'inscription sur cette liste ont fortement évolué.

La direction et les outils numériques sont devenus un sujet sensible. Quatre applications seront prochainement accessibles aux directeurs d'école : deux évolutions de BE1D (renommée ONDE) et d'Affelnet, le tableau de bord APAE et ORQUESTRA, consacrées aux enquêtes. Si le SNUipp-FSU est favorable à un cadrage national qui va mettre fin à la multiplication d'outils locaux non sécurisés, il exprime ses plus vives réserves sur le développement d'outils numériques multiples créant un effet d'empilement contraire à la simplification. Une nouvelle fois la question de la confidentialité, de la sécurité et de la protection des données est posée.

Pour le SNUipp-FSU un retour et un suivi des expérimentations menées avant toute généralisation est indispensable, ainsi que des garanties sur la formation, sur le temps de service, nécessaires à l'appropriation de nouveaux outils.

Une amélioration notable de l'exercice de la direction passe d'abord par l'extension du régime de décharge et la mise à disposition de toutes les écoles d'une Aide Administrative statutaire, pérenne et qualifiée. Elle passe aussi par une limitation de la charge administrative. Les protocoles académiques restent malheureusement loin des attentes des directrices et directeurs en matière de simplification.

Un sujet extrêmement sensible pour beaucoup d'enseignants d'Eure-et-Loir est aussi abordé aujourd'hui. En effet, même s'il varie selon les années, le taux de satisfaction aux permutations reste parmi les plus faibles. Aujourd'hui encore, certains enseignants, bien qu'en situation de rapprochement de conjoint, avec des enfants à charge, sont obligés de se séparer de leur famille pendant plusieurs années, ce qui les plonge dans de grandes difficultés personnelles et professionnelles. D'autres, qui ne sont pas dans ces situations, mais enseignent dans le département depuis longtemps, n'ont quasiment aucune chance d'obtenir satisfaction, sauf évidemment pour des départements encore plus en difficultés que le nôtre. Certes les inévitables permettent « d'atténuer » les résultats des permutations, mais ils ne permettent pas d'inverser durablement la tendance. Nous le vérifions encore cette année, le département parmi les plus sollicité reste l'Indre-et-Loire : gageons qu'avec la dotation positive importante de ce dernier, ce soient des collègues d'Eure-et-Loir qui y trouvent « refuge ». Nous souhaitons donc avoir des informations sur le calibrage pour notre département et l'académie.

A ces difficultés de mobilité s'ajoutent des conditions de travail sur le terrain qui se dégradent. Les réformes successives se mettent en place, dans la précipitation, entraînant une grave perte de sens du travail. Depuis le début de l'année scolaire, alors que les enseignants sont encore en train d'essayer de s'organiser pour mettre en place de nouveaux programmes qui ne leur ont pas été donnés en version papier, ils doivent s'approprier le livret scolaire unique, l'ENT, informer les familles des changements, répondre aux diverses demandes des IEN, prendre connaissance de multiples informations par mail...

Partout sur le département, de nombreux enseignants expriment une fatigue et un malaise profond, une perte de motivation.

Pour le SNUipp-FSU, cette situation est inacceptable. Il est urgent de mettre un terme à cette souffrance au travail en améliorant véritablement les conditions de travail pour un exercice serein du métier. Notre campagne des APC s'inscrit pleinement dans cette priorité.